

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

8 patacons par mois.

Almanach Français.

- Vendredi 31 (1799). — 2^{me} combat sur la Stura, par le général Grenier, contre Autrichiens.
- (1806). — Combat de Lambach, par Bernadotte, con. les Autrichiens.
- (1806). — Combat d'Anklam, par le général Becker, contre les Prussiens.
- (1813). — Combat et prise de Bassano, par le prince Eugène, contre les Autrichiens.

MONTEVIDEO.

Octobre 30 1845.

A partir de demain, 1^{er} novembre, le PATRIOTE paraîtra sous les auspices de quelques uns de nos plus honorables concitoyens qui, comprennent combien importe dans les circonstances actuelles l'existence d'une feuille française toute consacrée à la défense de nos intérêts politiques et commerciaux. Un esprit d'ordre, de modération et d'union présidera à la nouvelle rédaction qui cherchera à mériter le suffrage de l'opinion publique par beaucoup de zèle et de vérité.

Nous déplorons avec tous les rigueurs qu'ont exercées les rasistes à Mercedes, contre les familles anglaises; et cela avec d'autant plus de raison que les mêmes excès n'auront probablement pesé sur nos compatriotes. Nous ne voulons point toutefois jeter l'alarme à cet égard, puisque nous n'avons reçu aucun détail positif, mais nous nous demanderons si un langage noble et humain du commandant du *Gorgon* n'est possible de répondre avec plus d'insolence que de cruauté que l'on fait l'officier d'Oribe, déjà connu par les plus horribles attentats. La presse orientale s'est soulevée avec une juste indignation contre un fait aussi moui. Nous enregistrons ici la correspondance échangée entre le marin anglais et l'infame Montoro, et au milieu de notre affliction et de notre anxiété nous aimons d'ailleurs à croire que de semblables pièces serviront à éclairer plus que jamais nos agens, et nos amiraux apprécieront le genre de guerre adopté par les envahisseurs et qu'ils sauront en hâter le remède.

« A bord du *Gorgon*, à l'embouchure du Rio Negro, le 14 septembre 1845.

» Monsieur,

» Divers avis que j'ai reçu aujourd'hui, m'ont appris que des femmes anglaises résidant à Mercedes ont été arrachées de leurs demeures et obligées, par la force, à se retirer dans la campagne, ce qui les a jetés dans la consternation, ainsi que ceux qui par différentes circonstances se trouvent éloignés de leur famille.

Dès à présent je vous assure que jusqu'à confir-

tion pleine et entière de ces faits j'hésiterai à ajouter foi à un manque si incroyable d'humanité.

Dans ce moment les chirurgiens de l'escadre prodigent leurs soins à huit de vos compatriotes blessés, fait prisonniers par les forces orientales avant mon arrivée ici, et je croirai de mon devoir d'ordonner qu'une semblable conduite soit tenue envers tous ceux qui dorénavant se trouveront dans des circonstances aussi malheureuses.

S'il était possible donc, avec le plus grand désir, je vous demande, Monsieur, que non seulement vous respectiez, mais que vous défendiez les femmes de mon pays, et je m'abstiendrai de commenter la force et la valeur du traité, dans un cas où les premiers sentiments du cœur humain s'élèvent en faveur des femmes.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Charles Hotham.

Commandant le vapeur de S. M. B. *Gorgon*, et l'officier le plus ancien des bâtimens de S. M. dans l'U. ruguay.

VIVENT LES DÉFENSEURS DES LOIS.

Meurent les sauvages unitaires.

Commandance générale des départemens de la Colonia et de Soriano.

Mercedes, 18 juillet 1845.

A l'officier le plus ancien de la station de S. M. B. Charles Hotham.

Le chef, soussigné, a reçu par la voie du commandant de Soriano, votre note du 14 courant. Je l'ai envoyée à S. E. le président de la République, n'ayant pas l'autorisation d'entrer en communication avec les sauvages unitaires ni avec leurs protecteurs.

Jaine Montoro.

Nous avons eu sous les yeux une réclamation adressée à M. le Gérant du consul général de France par notre compatriote M. Philippe Fouques dont les excellents antécédens sont généralement connus. Elle dénonce à M. Denoix la ruine complète de ce brave homme qui n'avait d'autre titre à la laine des *galistes* que sa nationalité et le fait de s'être retiré en ville à l'op. proche de l'ennemi.

Beaucoup de nos nationaux ont partagé le même sort, comme le prouvent les réclamations du même genre déposées à la chancellerie. Mais nous devons citer ici une action détestable du sieur Jayme Legris. On verra que nous n'avons pas été trop sévères lorsque dernièrement nous avons justement stigmatisé cet individu provocateur et signataire de l'incroyable pétition des sept mille Français du Cerrito et qui briguit l'honneur de commander un corps destiné à combattre la légion et verser le sang français.

En se retirant précipitamment Fouques n'avait pu recueillir sa famille, à laquelle il ne restait pour tout moyen d'existence que quelques mesures de blé que Legris offrit d'acheter pour la consommation de l'armée rasiste. Mme Fouques se refusa à ce marché, et après une intimidation vaine de la part de Legris elle se vit enlever de vive force la partie de grain qu'il lui restait, elle fut expulsée à l'instant de son domicile et

dut regagner la ville avec plusieurs enfants en bas âge au milieu du feu des deux lignes avancées et sans que le temps lui fut donné d'enlever les moindres effets. Le fait a eu lieu dans la banlieue de cette capitale, au Pantanoso, sous les yeux du Président.

Legris présidait à cette opération et a ce nouveau délit à se reprocher. La famille Fouques est réduite à la plus profonde misère: espérons que l'autorité prendra en considération une réclamation revêtue de très respectables témoignages.

Il nous paraît utile de donner de la publicité à ces actes de barbarie contre lesquels sont toujours prêts à s'inscrire en faux Rosas et Oribe: nous invitons dès lors ceux de nos compatriotes qui auraient des plaintes à élever à nous les faire connaître et nous nous empresserons toujours de signaler à la réprobation publique les faits dénoncés.

DECLARATION DE GUERRE DU PARAGUAY CONTRE ROSAS.

Des lettres venues par la goelette sarde LOUISE, de Rio Grande, annoncent la déclaration de guerre du Paraguay contre Rosas. Le « Commerce de la Plata » porte la lettre suivante traduite du Portugais:

« Excellence, dans ce moment le comte de Caxias vient de m'apprendre que le Paraguay a déclaré la guerre à Rosas. Comme je sais que cette nouvelle ne peut vous être indifférente, je me hâte de vous la communiquer.

M. le colonel Melchor Pacheco y Obes et arrivé de Rio Grande sur la Louisa. Il s'est transporté à bord de la frégate française Africaine avant que la goelette mouillât.

On nous assure, que ce chef a été expulsé du territoire de Rio-Grande dans le délai péremptoire de six jours, par les autorités de cette province, sans motif avoué. Il a réclamé contre cette mesure, protestant de son inculpabilité absolue, et alléguant d'être malade à l'âge. Par considération pour sa maladie on lui a encore donné quatre jours, après lesquels M. Pacheco a été obligé de s'embarquer pour Montevideo, ne pouvant se porter sur un autre point.

(Comercio del Plata.)

AVIS DE LA POLICIE.

La vente des billets de la Rifa, qui a commencé le 4 octobre, ayant cessé, les personnes qui auraient encore en leur possession des billets gagnans, sont prévenues de les présenter à l'endroit accoutumé, dans le délai de 6 jours, à partir de la présente date,

depuis 10 heures du matin jusqu'à 6 heures
du soir, où ils recevront les objets gagnés.
Montevideo, le 30 octobre 1845.



et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 20.

Santos, trois mats américain *Robt G. Sawh*, 402 tonneaux, capitaine R. Matheus, consigné à Southgate et compagnie, équipage 14, passagers 13. avec 300,000 bûches.

Santos, goelette danoise *Odin*, 105 tonneaux, capitaine Eugers, consignée à S. Lafona, équipage 6. avec 430 sacs café, 92 id. café, 19 pipes lard, 93 paniers id. 218 sacs haricots 40 id. riz, 21,800 bûches, 800 briques.

Havre 13 août, trois mats français *Louise Marie*.

Cette 10 août, trois mats français *Jacques*, 215 tonneaux, capitaine David, consignés à Zumaran Tressera. 370 pipes vin rouge, 28 demies id. 20 cuarteroles id. 20 barriques id. 10 id. vinaigre, 300 caisses frontignan, 300 id. vin rouge, 30x id. blanc. 100 id. liqueur, 50 id. huile, 20 barriques amandes, 9 caisses fusils et pistolets 5 id. chapeaux, 1 id. capsules et pistolets, 1 male effets, 1 caisse articles d'horlogerie, 1 id. cravates de soie, 1 mécanique pour liqueurs, 4 barriques absinthe, 1 male chaussures, à caisse de divers effets, 1 balot impressions.

Philadelphie, trois mats américain *Peate*, consignés à Zimmerman Fracier et compagnie, 11207 planches 6000 petites planches, 39 bqs résine, 157 tirans. 59 bqs bren-5 carradas et demi bûches.

Parnagua, trois mats belge *Pendore*, consignés à Lafoae, avec bois, riz et café.

Parnagua, brick espagnol *Generosa*, consignés à Bujareo 171 pipes vin, 39 id. 15 barrils piment, 5 caisses sang-sues, 4 pipes eau de vie. 662 potiches huile. 100 bales papier gris. 77 id. blanc. 1 caisse marchandises.

Rio-Grande brick portugais *Buen Pastor*, 190 tonneaux. avec 39 tôtes de bétail.

Ste Catherine, goelette sarde *Bella Sophie*, à ordre, 100 sacs maïs, 1 bqe farine, 1 caisse marchandises. 300 sacs riz, 17 pipes café.

Liverpol brick anglais *Aristocrat*, 200 tonneaux, capitaine Guillermo Thomson. consignés à Nicholson et compagnie.

Parnaguá, brick brésilien *Pereira*, 166 tonneaux, capitaine José Pereira, à ordre.

Parnaguá, brick brésilien *Oreste*, 220 tonneaux, capitaine Manuel Jardin, consignés à M. Gradin.

Ste Catherine, brick goelette sarde *Alais*, 121 tonneaux, capitaine Antoine Pito.

Havre, le 13 août, barque française *Louise Marie*, de 190 tx, capit. Maugendre, à ordre avec 6 ballots absinthe, 103 ballots effets, 400 caisses verres à vitres, 8 ballots glaces. 44 ballots effets, 80 id. idem, 20 caisses absinthe, 3 id. idem, 2 id. essence, 2 id. effets, 50 canastes champagne, 1 caisse armes, 2 ballots porcelaine, 50 paniers champagne, 360 ballots effets, 38 caisses acide, 34 ballots effets, 9 bques sulfate, 32 caisses acide, 5,000 briques, 500 paniers pommés de terre, 1 caisse papier.

Fray Bentos, trois mats français Colombien, avec bois, charbon et cuirs secs.

AU COMMERCE.

AVIS DU CONSULAT FRANÇAIS.

Les navires du commerce, qui veulent remonter le Parana, devront se rendre le plutôt possible à Martin Garcia. Là, les bâtimens de guerre destinés à l'expédition dans ce fleuve et dont quelques uns se trouvent déjà sur les lieux, leur donneront les avis nécessaires pour la continuation de leur route.

Montevideo, 23 octobre 1845.

Consulat général de France à Montevideo.
16 octobre 1845.

Le commerce est prevenu qu'à partir de ce jour tous les navires qui remonteront les fleuves du Parana et de l'Uruguay, devront, entre les formalités qu'ils ont à remplir vis-à-vis des autorités du pays, avoir leurs papiers visés par ce consulat général. Ceux qui seraient rencontrés contrevenant à cette disposition seront renvoyés à Montevideo, pour qu'il y soit statué sur leur sort.

AVIS DIVERS.

A VENDRE.

Une tienda et magasin de modes de peu de principal, dans une des rues les plus fréquentées, s'adresser au bureau du Patriote.

On desire trouver une jeune personne qui sache parler anglais et français ou anglais et espagnol. S'adresser rue de las Piedras, n. 91

A VENDRE.

A un prix modéré, une petite cuisine portable et très économique.

S'adresser, rue du 18 Juillet, n. 152.

AVIS JUDICIAIRE.

A la sollicitation de M. Joseph Calzada, M. l'alcalde ordinaire de cette capitale et de son département, après consultation d'un assesseur a ordonne de convoquer, comme on le fait par le present avis, une assemblée de tous les créanciers du susdit sieur Joseph Calzada, qui devra avoir lieu dans la salle du tribunal, à l'audience du quatrième jour du mois de Novembre prochain, à 1 heure après midi. Tous les créanciers devront se présenter avec les documents respectifs de leur créance, et ceux qui n'assisteraient pas à l'assemblée, seront soumis comme de droit, à la décision de la majorité.

Montevideo le 25 Octobre 1845

Pierre Latorre
Ecrivain public.

AVIS.

MM. Pablo Sarregui et Elaudio de Lajarcegui, sont priés de passer à la maison du café de Labastie, rue des Missions, n. 8. pour retirer des lettres à leurs adresses.

AVIS INTERESSANT.

Tous les ouvriers charpentiers et menuisiers qui voudraient s'employer dans une exploitation, dont les bases sont parfaitement établies sous le rapport de la sécurité et des intérêts des travailleurs, peuvent se présenter dès aujourd'hui chez M. Pierre Vallee, pres M. Lenobie, pharmacien, au coin du marché, ils obtiendront tous les renseignements désirables.

N. B. On ne pourra admettre aucun individu appartenant à un des corps quelconques de la garnison.

AVIS

Le sieur Paul Joseph Dutrey a vendu à M. F. Lacordelle, un magasin dit de l'Estrella, situé rue de Buenos Ayres, n. 87 et 89. Les personnes qui auront des réclamations à faire, présenteront leurs comptes dans ledit magasin dans le délai prescrit par le tribunal de commerce de cette ville.

Montevideo, le 23 octobre 1845.

Monsieur Puibusque, récemment arrivé d'Europe et qui a longtemps habité cette ville, vient d'ouvrir un nouvel établissement de tailleur et il confectiionnera principalement tout ce qui concerne la marine. Rue des Missions n. 31

On louera également dans la même maison une chambre avec balcon sur la rue et meublée à la française.

AVIS.

POUR LES PORTS DU PARAGUAY ET CORRIENTES.

La goelette Notre Dame-du-Jardin jaugeant 70 ton., navire neuf et fin voilier, pouvant passer sur tous les bancs, mettra à la voile avec le premier convoi qui partira. Pour fret et passage, s'adresser à son consignataire Martin Riviere, rue du 25 Mai, n° 299.

AVIS

Le propriétaire du Cabinet littéraire, qui avant et a été établi rue de Buenos Ayres, a l'honneur de prévenir ses souscripteurs et le public, qu'il a changé de demeure et que sa Bibliothèque est aujourd'hui rue de Zavala, n. 58. vis-à-vis la maison du général Lavalleja.

Les amateurs de la littérature française trouveront chez lui un assortiment complet d'ouvrages de mérite des écrivains français les plus distingués, tant en romans comme en histoire, politique, arts, et sciences. On y trouvera aussi des livres de musique pour toutes classes d'instruments.

On trouvera également dans ledit cabinet un assortiment complet de livres en blanc, et fournitures de bureau.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.